



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CRDS

Question écrite n° 49962

Texte de la question

M. Leonce Deprez partageant les perspectives de son action ministerielle, demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il envisage, comme le proposent toutes les organisations familiales représentatives, que le gouvernement manifeste, par des « signes forts », sa volonté de relancer une politique familiale ambitieuse. Dans cette perspective, il lui demande de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver à la proposition tendant à la suppression du RDS, au motif que les familles ont participé à la dette sociale lors de la « remise à zéro des compteurs », en 1993, puisque, jusqu'à cette date, 70 milliards de francs avaient déjà été prélevés sur la branche familiale, pour amortir le déficit des autres régimes de protection sociale. Les familles ont ainsi contribué au remboursement de la dette des autres branches et il n'apparaît opportun qu'elles aient à y contribuer une nouvelle fois.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49962

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1617